

**Comité d'histoire
de l'enseignement agricole**

**Henri NALLET
Ministre de l'Agriculture**

(du 4 avril 1985 au 20 mars 1986 & du 12 mai 1988 au 2 octobre 1990)

Éléments biographiques

Né le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne)
Fils de Jean Nallet, opticien 39 rue Neuve d'Argenson à Bergerac, et de France Lafon

Études et activités militantes de jeunesse

Baccalauréat au Collège Henri IV de Bergerac
Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (Gironde), diplômé d'Etudes Supérieures de droit public et de Sciences Politiques de la Faculté de droit de Paris
Secrétaire national de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC)
Militant à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Éléments de carrière professionnelle

Responsable de l'Institut de formation des cadres paysans (IFOCAP)
Économiste à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)
Directeur de recherches au département d'économie et de sociologie rurales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Conseiller pour les affaires agricoles auprès du Président de la République (François Mitterrand)
Conseiller d'État

Postes ministériels

Ministre de l'Agriculture (deux fois)
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Mandats électifs

Député de l'Yonne
Maire de Tonnerre (Yonne)
Conseiller général de l'Yonne

Autres mandats

Président du Conseil mondial de l'Alimentation
Président du Haut-Conseil de la coopération agricole
Président de l'Observatoire national de l'enseignement agricole, puis de l'Observatoire national de l'enseignement technique agricole
Président de la Fondation Jean Jaurès
Membre de l'Académie d'Agriculture

Témoignage¹

Les premiers contacts avec l'enseignement agricole

J'ai eu un premier contact avec l'enseignement agricole lorsque j'étais l'un des économistes de la FNSEA. Je travaillais avec certains dirigeants agricoles, Michel Debatisse, Jean-Claude Sabin, Jean Mouchel, Hubert Buchou. C'étaient dans les années 60 les dirigeants du CNJA², qui prenaient le pouvoir dans le monde professionnel. Ils me parlaient souvent de l'enseignement agricole. Je l'ai découvert au cours d'un séjour chez Hubert Buchou, où nous sommes allés au lycée agricole à côté de Pau, à Montardon. Il me l'a fait visiter, pour me le faire comprendre. Il m'avait aussi à cette occasion-là présenté les deux branches de l'enseignement agricole et expliqué l'importance de l'enseignement privé, parce qu'il était d'une certaine façon, me disait-il, plus proche de la culture paysanne. C'était plus facile pour les enfants d'agriculteurs d'aller dans ce type d'enseignement que dans l'enseignement public, considéré comme plus urbain, et, peut-être, plus exigeant.

J'avais donc une image plutôt positive de l'enseignement agricole quand je suis devenu le conseiller pour les affaires agricoles de François Mitterrand. Par ailleurs, pour obtenir mon diplôme de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, j'avais fait un mémoire sur la loi sur l'enseignement privé de Michel Debré adoptée en 1960. Il s'agissait de comprendre pourquoi une partie de la population française restait attachée à ce type d'enseignement alors que l'appartenance religieuse devenait secondaire pour une majorité de familles.

Conseiller agricole auprès de François Mitterrand ; la genèse des lois de 1984

Voilà donc quel est mon bagage en matière d'enseignement agricole quand je suis nommé conseiller agricole auprès de François Mitterrand. J'assiste sans surprise au démantèlement du grand « SPULEN », le projet de service public unifié et laïc de l'Éducation nationale, qui part vite en morceaux. Je pense que si on veut l'appliquer dans le secteur agricole, l'opposition va être terrible. Car le monde agricole est plus attaché encore à l'enseignement privé que le reste de la société. Ça, c'est le premier point qui m'apparaît évident. Le deuxième point, c'est que madame Édith Cresson, très attachée au programme de 1981, fait quelques déclarations imprégnées de la philosophie du grand SPULEN. Ça commence à grogner dans les organisations agricoles qui y voient une nouvelle occasion de s'opposer frontalement à la ministre qu'elles combattent sans relâche !

J'ai compris que je suis auprès de François Mitterrand pour essayer de faire en sorte que les choses se passent le moins mal possible, et je parle avec lui à une ou deux reprises de ces nouvelles tensions. Je suggère que l'on commence à réfléchir à une loi particulière sur l'enseignement agricole et qu'on le fasse de façon discrète en réunissant le président du CNEAP³ Gérard de Caffarelli - que je connaissais par ailleurs car il était précédemment le président de la FNSEA quand j'étais économiste à la FNSEA - le directeur des maisons familiales rurales André Duffaure, qui était très difficile à faire bouger et François Anquetil, président des MFR⁴, un agriculteur de la Manche, assez coopératif. De l'autre côté, du côté

¹ **Propos recueillis par Hervé Savy, le 23 mars 2018, au domicile d'Henri Nallet, à Paris.**

² CNJA : centre national des jeunes agriculteurs ; FNSEA : fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

³ CNEAP : conseil national de l'enseignement agricole privé.

⁴ MFR : maisons familiales rurales.

des pouvoirs publics, il y avait Yves Lyon-Caen conseiller agricole du Premier ministre, et quand madame Cresson est partie, remplacée par Michel Rocard, Guy Carcassonne conseiller parlementaire du nouveau ministre. C'était donc une assez bonne équipe. On s'est réunis plus d'une dizaine de fois, de manière discrète. Cela a beaucoup aidé à préparer la loi Rocard ; lorsqu'il s'est lancé dans la rédaction de la loi, l'essentiel était fait. On voyait à peu près ce que cela pouvait donner...

Deux lois étaient nécessaires, l'une pour le public, l'autre pour le privé

L'idée des deux lois, une pour le public et une pour le privé m'avait été suggérée par Jacques Pommatau, quand j'étais allé lui présenter les résultats du travail de concertation que nous avions mené. Il était secrétaire général de la FEN⁵. Lui aussi, c'était un homme ouvert, qui m'a bien accueilli. Il m'a dit : « Écoute, il faut que ça se passe bien dans le secteur agricole, c'est suffisamment difficile dans l'enseignement général ». Et François Mitterrand a adopté ce point de vue. Je dois évoquer ici une petite curiosité peu connue, façon de montrer que les choses ne se passent pas toujours comme elles devraient : j'ai été bien aidé, auprès de François Mitterrand, par sa sœur Geneviève qui travaillait à Bayard-Presses (La Croix) et qui passait des messages en provenance des évêques. Elle m'a encouragé et soutenu auprès de son frère, quand j'ai proposé à François Mitterrand, d'abord que l'on fasse un travail discret, et puis ensuite quand il a fallu laisser Rocard conclure la négociation et défendre les lois. Donc, il y a eu une conjonction de gens qui ont travaillé ensemble pour éviter une guerre inutile. Je veux ici rendre hommage, dans ce travail préparatoire à l'élaboration de la loi, à Gérard de Caffarelli, parce qu'il a fait accepter ce que nous avons fait par la FNSEA, contre François Guillaume qui voyait dans l'enseignement agricole privé l'occasion d'une nouvelle bataille avec les socialistes.

Au contraire, De Caffarelli a pesé de tout son poids pour que les choses se passent bien. Je mettrai à votre disposition, une lettre dans laquelle il me dit pourquoi il était heureux du travail que nous avons fait ensemble. Autrement dit, il y a eu alors une conjonction de bonnes volontés. On a cherché la paix plutôt que l'affrontement.

En fait, ce succès est en contrepoint de ce qui se passait dans l'enseignement général : il y a suffisamment de difficultés à propos de l'école, il faut essayer de maintenir la paix chez les paysans. En tout cas, c'est l'argument que j'ai utilisé tout de suite auprès de François Mitterrand et qui a été parfaitement reçu.

Donc, après ces dix réunions, les choses sont à peu près établies. On a un avant-projet de loi. On est à peu près d'accord sur les grandes idées. Et après, c'est Rocard qui reprend tout ça, avec beaucoup d'intelligence et de détermination. Il comprend qu'il a à portée de main un vrai succès politique. Et ce sont les deux lois de 1984 qui sont votées à l'unanimité.

C'est Guy Carcassonne qui pilote l'écriture, et qui est très présent au Parlement au moment du vote. De son côté, de Caffarelli a pris soin d'encourager Jacques Chirac et les siens à ne pas chercher l'affrontement avec la gauche, pourtant souhaité par le président de la FNSEA de l'époque.

De Caffarelli avait très précisément compris, il me l'a dit - nous avons échangé à plusieurs reprises sur ce point - qu'une loi concernant l'enseignement agricole privé, préparée par un gouvernement de gauche, votée dans une assemblée avec une majorité de gauche, assurerait la

⁵ FEN : fédération de l'Éducation nationale.

paix scolaire pour un bon moment. Il avait compris que c'était une occasion unique, et il est vrai que la loi de 1984 a sauvé l'enseignement privé. Elle lui a assuré un financement pérenne et c'est bien à G. De Caffarelli qu'on le doit pour une large part.

En 1983-84, notre objectif, aux uns et aux autres, c'est d'assurer un système d'enseignement, qui fonctionne bien, pour former les futurs agriculteurs et tenir compte du rapport de force, car l'enseignement public est minoritaire. C'est ce que les pouvoirs publics ont dans la tête, et qu'appuie François Mitterrand.

Concernant les forces sociales qui soutiennent l'enseignement privé, j'ai vu longuement le chanoine Guiberteau, qui passe aussi le mot d'ordre à ses troupes : « Doucement » ! De Caffarelli fait la même chose pour le CNEAP. Et Duffaure comprend que si les Maisons familiales ne sont pas dans le coup, c'est le CNEAP qui va emporter la mise. Donc il faut être là, et il est plutôt coopératif.

Pour l'enseignement public que nous n'oublions pas, la loi de 1984, en précise notamment les missions ainsi que la gouvernance des établissements : c'est là qu'on établit le président. On en discute directement avec les syndicats. Au début ils sont hostiles à notre idée de confier la présidence de l'établissement à un professionnel et non à un enseignant, mais ils finissent par l'accepter. J'ai le souvenir qu'il n'y a pas eu d'affrontement avec les syndicats. Mais je crois aussi que Jacques Pommatau a joué un rôle. En gros, pour la FEN, l'enseignement agricole ce n'était pas l'essentiel. « Vous voulez que ça se passe bien, vous avez suffisamment d'ennuis avec la FNSEA, on ne va pas vous embêter ». Cela été un peu plus dur avec le SNETAP⁶. Michel Deschamps n'était pas en première ligne il me semble, je n'en ai pas le souvenir. En tout cas oui, il y avait un ou deux dirigeants qui étaient sur la ligne du grand service public (SPULEN) et qui critiquaient notre démarche.

Je pense que cette période s'est bien passée pour l'enseignement agricole, pour les raisons traditionnelles que l'on connaît bien : il n'est pas rattaché à l'Éducation nationale, ce sont des petits établissements qui marchent bien, et puis c'est un vrai enseignement professionnel, donc tout cela le met à l'abri des tensions qui se sont manifestées dans l'enseignement général. Au fond Rocard, et peut être, modestement, votre serviteur, ont fait leur travail, mais c'était beaucoup plus facile dans l'enseignement agricole qu'ailleurs. Dès lors qu'on voulait discuter, qu'on ne voulait pas imposer, on pouvait avancer. Le mérite de la paix scolaire dans ce secteur revient aussi aux acteurs qui structurent cet enseignement, tant sur le plan national, que sur le plan territorial : le ministère de l'agriculture, le corps des enseignants, le fait que les professionnels s'y intéressent et y soient plus ou moins intégrés. Par exemple, le président de la FDSEA⁷ de l'Yonne ne va pas aller semer la discorde au lycée agricole d'Auxerre. Il le connaît, il le pratique, on ne va pas se battre...

Mes deux mandats comme ministre de l'agriculture

Les lois sont votées, et je deviens ministre peu de temps après. Je me suis particulièrement intéressé à l'enseignement agricole, car je considérais que les lois de 1984 étaient un succès, et que j'y avais contribué. La DGER était dirigée par Michel Gervais, un ami, et son second Claude Jactel. Ensuite, lors de mon deuxième passage, le conseiller au cabinet chargé de l'enseignement était Maurice Barbezant. Il avait une idée nouvelle tous les matins. J'ai donc

⁶ SNETAP : syndicat national de l'enseignement technique agricole public.

⁷ FDESA : fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

toujours veillé à l'enseignement agricole, j'avais des contacts avec la DGER⁸, on travaillait régulièrement ensemble, il y avait quelqu'un au cabinet qui suivait avec beaucoup de précaution, et j'ai voulu en quelque sorte compléter le travail de 1984 sur l'enseignement agricole par un grand projet concernant le supérieur. C'était l'Institut des sciences et techniques du vivant (ISTV).

C'était en quelque sorte l'accomplissement de l'enseignement professionnel agricole dans la conception d'un vaste campus universitaire, où on retrouvait l'Agro, Grignon, Vétô, quelque part du côté de Saclay. Et puis, j'ai raté l'affaire : les vétérinaires de Maisons-Alfort bloquent le projet. Ils n'en veulent pas. Il y a deux ou trois séances un peu rudes dans mon bureau, et c'est Jean Pinchon, le coordinateur du projet qui m'explique les raisons de la mauvaise volonté des vétérinaires : « Ah, mais c'est les petits chiens ! À Maisons-Alfort ils soignent tous les petits chiens des « mémères » du 16^e arrondissement, ils se font plein d'argent, ils ne veulent donc pas lâcher la tirelire ! ». Ça ne me paraissait pas possible. Alors, je me suis renseigné, j'ai demandé à M.Barbezant et il confirme. On a raté ainsi un projet superbe. Il a été plus ou moins repris vingt ans après, mais on a perdu vingt ans. Et surtout, on aurait alors tout mis ensemble, alors qu'aujourd'hui ils ne sont pas sur le même lieu. La force de l'ISTV était de tout mettre ensemble dans une construction moderne, propre, qui ne coûtait rien, parce qu'évidemment on vendait l'Agro et Maisons-Alfort, et on finançait tout. D'ailleurs Bérégovoy m'a dit : « Comment ? Un projet pareil et tu ne demandes rien ? Mais c'est ridicule ! ». Voilà, on a raté un grand projet utile à notre pays par faiblesse et excès de concertation alors que si on avait brutalement imposé le projet aux vétérinaires, ils auraient peut-être fait grève, ils auraient râlé, les propriétaires de petits chiens auraient signé des pétitions, mais c'est une occasion perdue que je regrette beaucoup. Au fond, j'ai raté ce qui aurait été le couronnement de mon action au sein de l'enseignement agricole. Ensuite, mes successeurs n'ont pas repris le projet de l'ISTV, car c'était trop compliqué, trop difficile. Peut-être qu'à la longue on y serait arrivés, car d'ailleurs l'idée a continué à traîner. Il y a bien ce qui a été fait avec Agreenium et le reste, mais le projet que je poussais, c'était une vraie fusion alors que ce qui reste c'est plutôt une fédération.

Président de l'Observatoire national de l'enseignement agricole

Voilà l'essentiel de mon histoire avec l'enseignement agricole. Par la suite, j'ai présidé l'Observatoire national de l'enseignement agricole, jusqu'à ce que la loi Le Foll le démonte. Je viens d'en donner ma démission et j'ai fait une lettre au Président de la République que je vais vous donner. Vous aurez toute ma philosophie de l'enseignement agricole là-dedans [*une lettre adressée au Président de la République*]. Ça date d'il y a huit jours. Vous pouvez en faire ce que vous voulez [*NB : le lettre est jointe à cet entretien*].

J'ai vécu la période de l'Observatoire, jusqu'à la loi Le Foll, de façon positive et heureuse, car il y avait dans l'Observatoire un certain nombre de personnes, qui à des titres divers avaient des relations fortes avec l'enseignement agricole, qui le connaissaient bien. Il y avait des inspecteurs généraux, des enseignants, des présidents de conseil d'administration, des parents d'élèves, des syndicalistes, c'est-à-dire autant de personnes qui connaissaient l'enseignement agricole dans ses deux branches, et donc qui y étaient attachés. Le travail que nous faisons était averti, informé. Nous avions à notre disposition trois personnes qui faisaient des comptes rendus, rédigeaient des textes, nous aidaient à travailler dans de bonnes conditions. Nous avons

⁸ DGER : direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture ;

fait des rapports qui avaient du contenu, qui étaient utiles, soit à l'administration ou bien aux enseignants.

Je regrette beaucoup que l'on ait réduit à peu de choses cet Observatoire, d'abord en lui retirant l'autorité sur l'enseignement supérieur, et d'autre part en éliminant pratiquement de sa composition tous les professionnels du secteur, c'est-à-dire ceux qui connaissaient vraiment l'enseignement agricole de manière directe, pour faire une sorte de commission de réflexion qui n'a jamais bien fonctionné, et sans aucun moyen. C'est la raison pour laquelle j'ai remis récemment ma démission. Cela a été un étouffement administratif assez classique, que j'ai laissé faire, parce que j'aurais dû me révolter plus tôt, mais je faisais confiance à Le Foll et son équipe. Quand j'ai vu revenir la loi de l'assemblée nationale, j'ai compris que l'observatoire était devenu très peu de choses. Ce nouvel Observatoire n'a pas fonctionné. Les gens ne venaient pas. J'ai fait quelques réunions où on était deux ou trois. Tout cela était un peu ridicule. Je suis assez sévère sur la façon dont s'y sont pris les auteurs de la loi, pour réduire la portée de l'Observatoire. Il était sans doute un organisme un peu gênant...

L'avenir : quelle politique agricole pour quel enseignement agricole ?

La mise en garde que j'ai envie de faire à propos de l'enseignement agricole est la conséquence de la difficulté que je ressens dans l'expression de la politique agricole actuellement suivie. Cet enseignement, nous avons dit à plusieurs reprises les uns et les autres qu'il était original, qu'il marchait bien. C'est d'ailleurs le point de vue de l'actuel ministre Jean-Michel Blanquer, qui, l'autre jour, dans une réunion a fait devant moi un éloge remarqué de l'enseignement agricole.

Mais nous nous félicitons d'un enseignement agricole qui a été bâti, conçu, développé, dans la phase de modernisation intensive de l'agriculture, autour d'une orientation générale des pouvoirs publics, qui était largement partagée à droite et à gauche, c'est-à-dire l'amélioration de la productivité par spécialisation et application de la science. Et là-dessus tout le monde était d'accord. C'était à la fois le programme et la philosophie de l'enseignement agricole. Peut-être moins pour les MFR, mais pour l'enseignement agricole privé du CNEAP et les lycées agricoles publics, c'était ça l'orientation. Et les pouvoirs publics étaient cohérents avec cette orientation. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il y a interrogation, il y a division, il y a dispersion ; il n'y a pas de ligne directrice.

Je veux bien toutes les agricultures, toutes les productions biologiques que l'on veut, les circuits courts et tout le reste, mais cela ne fera jamais que 25 % de la production agricole. Alors que devient le reste ? Aujourd'hui je n'entends pas de discours d'orientation sur - je prends cet exemple car il est caricatural - la production céréalière. Qui parle aujourd'hui en France de la production céréalière ? Alors, ça n'intéresse plus ? On se replie ? On n'exporte plus ? Je ne sais pas. Et cette relative absence d'orientation, de discours d'ensemble de la part des pouvoirs publics met l'enseignement agricole dans l'expectative. Je constate que dans beaucoup d'établissements publics cela peut partir un peu dans tous les sens, sans direction principale.

Certes, la dynamique initiée par Stéphane Le Foll avec l'agro-écologie a été un mouvement puissant. C'est un point sur lequel il faut insister. L'enseignement agricole, d'abord et surtout public, puis privé, a bien réagi à l'impulsion agro-écologique donnée par Le Foll, en quelques mois. Où en est-on aujourd'hui ? Je ne sais pas. Dans les derniers mois de l'Observatoire, je n'ai rien senti, rien vu. Or comme c'est un enseignement professionnel, et immédiatement

professionnel, donc directement lié à la production, il faut une ligne claire. L'identité de l'enseignement agricole est liée à la place de l'agriculture dans la société et à l'image que la société se fait de son agriculture. Aujourd'hui cette place est incertaine et l'image que s'en fait notre société est brouillée.

Une grande reconnaissance envers mes enseignants

D'où me vient finalement cet attachement au long cours à un enseignement dont j'ai eu la charge mais que je n'ai pas pratiqué, sauf un temps comme enseignant à l'Agro ? Sans doute par une forme de reconnaissance très ancienne et forte à l'égard de ceux qui m'ont enseigné. J'ai fait toutes mes études primaires et secondaires au collège Henri IV à Bergerac, et j'en garde un souvenir ébloui, et plein d'émotion. Je peux citer aujourd'hui, sans me tromper, le nom de tous les enseignants, depuis la classe de 11^{ème} jusqu'à la philo : des gens disponibles, bien sûr compétents – ils étaient profs - et pour moi cela a énormément compté. C'est là que je me suis fabriqué. Après j'ai fait Sciences-po et droit à Bordeaux, et puis aussi pas mal de politique ! A la JEC, à l'UNEF⁹. Ce mélange de savoir et d'engagement, de culture et d'humanité, je l'ai retrouvé dans l'enseignement agricole. Voilà, je vous ai tout raconté.

* * *

*

PJ : Lettre d'Henri Nallet, Président démissionnaire de l'Observatoire de l'enseignement technique agricole au Président de la République, en date du 16 mars 2018.

⁹ JAC : jeunesse étudiante chrétienne ; UNEF : union nationale des étudiants de France.